

Une progression importante de l'emploi en Île-de-France

Au 2^e trimestre, l'emploi salarié privé en Île-de-France progresse de 0,7 % sur un trimestre. Cette hausse intervient malgré un contexte économique adverse : l'inflation s'installe, obligeant les banques centrales à augmenter leurs taux directeurs. La construction (- 0,3 %) et l'intérim (- 0,2 %) perdent des emplois ce trimestre alors que l'industrie reste stable. La hausse est en revanche très importante dans le tertiaire hors-intérim (+ 0,9 %).

Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 142 700 emplois sur un an (+ 3,0 %) et cette croissance est supérieure à celle de l'emploi national (+ 2,4 %).

La masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat augmente de 1,4 % en glissement trimestriel. La hausse de l'emploi durant le trimestre, associée à une diminution du recours au chômage partiel, exerce une influence positive sur la masse salariale francilienne.

Au 2^e trimestre 2022, plus de 178 millions d'euros d'indemnités de chômage partiel ont ainsi été enregistrés. Ce montant représente 0,3 % du total de la masse salariale plus chômage partiel versés au 2^e trimestre 2022 (contre respectivement 0,7 % et 0,6 % aux 4^e trimestre 2021 et 1^{er} trimestre 2022). Le secteur de l'industrie des plastiques est devenu celui qui a le plus recours à ce dispositif avec un taux de 1,9 %, devant la fabrication de matériels de transport (1,5 %) et les transports (1,3 %). Malgré les fortes baisses constatées ces quatre derniers trimestres, le chômage partiel affiche néanmoins des niveaux trois fois plus importants qu'avant crise.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Île-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin juillet 2022

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 40,0 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 30,6 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 32,8 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) + 15,1 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 47,6 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 543 003

Évolution annuelle à fin juin 2022

Effectifs salariés + 3,0 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 884 639

Évolution annuelle du 2^e trimestre 2022

Assiette salariale + 12,2 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Chiffre clé

142 700 emplois créés sur un an dans la région.

L'Urssaf Île-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Île-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2021, elle a collecté **119 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

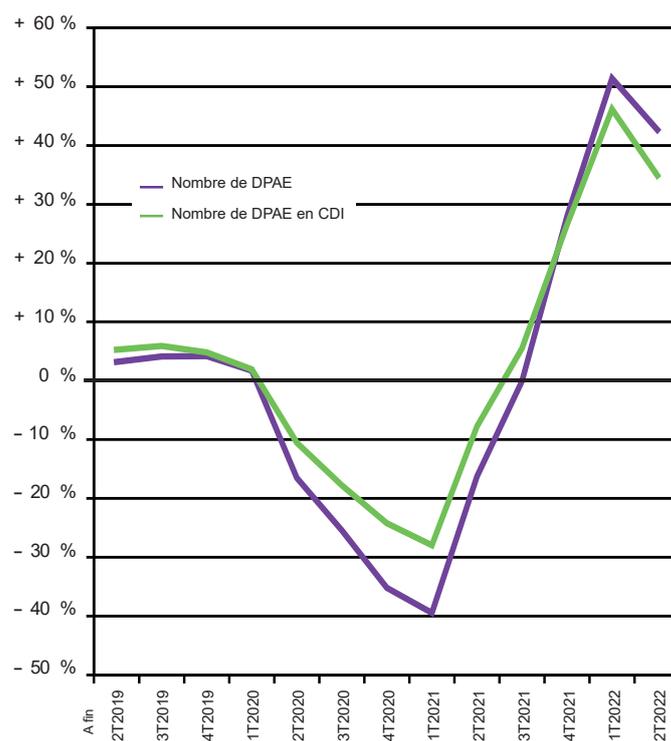
Les DPAE poursuivent leur reprise

À fin juillet 2022, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 40,0 % sur un an glissant. Cette forte hausse s'explique notamment par une comparaison favorable avec des mois touchés par les effets de la crise sanitaire.

Deux tendances se distinguent en comparant avec les périodes d'avant-crise : les CDI et les CDD de plus d'un mois sont plus nombreux tandis que les CDD de moins d'un mois sont inférieurs à leur niveau antérieur. La crise sanitaire a en effet affecté sur le moyen terme les contrats à la journée, en particulier dans l'événementiel, les études de marchés et les agences de publicité.

Sur les trois derniers mois en glissement annuel, les CDD de moins d'un mois sont en hausse de 40,4 %. Les CDI (+ 12,3 %) et les CDD de plus d'un mois (+ 4,3 %) affichent également une certaine dynamique. La mobilité professionnelle s'est ainsi accrue dès que les contraintes liées au contexte sanitaire ont pesé moins fortement sur les agents économiques et elle n'est actuellement pas affectée par les perceptions économiques défavorables.

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf

Évolution de la masse salariale et effectifs



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

AVERTISSEMENT : l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN et les désaisonnalisations sont opérées sur des séries mensuelles et non plus trimestrielles (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Stat'ur Conjoncture n° 348).